

Sénatoriales: nombre record de candidats

1 719 candidats vont se présenter aux 178 sièges de sénateurs qui seront renouvelés le 28 septembre, ce qui constitue un record pour ce type d'élections alors que la Chambre Haute pourrait rebasculer à droite, selon des chiffres provisoires diffusés ce lundi par le ministère de l'intérieur.

Le dépôt des candidatures, entamé le lundi 8 septembre, s'est achevé le vendredi 12 dans les préfetures. Elles ont été transmises aux tribunaux administratifs, qui doivent vérifier avant mardi 18 h leur validité.

La moitié des départements sont concernés puisque le Sénat est renouvelable par moitié tous les trois ans.

Dans les départements élisant deux sénateurs ou moins, l'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours. Dans ceux élisant plus de deux sénateurs, l'élection a lieu à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

En 2011, 1 374 candidats avaient essayé d'entrer au Palais du Luxembourg, et 754 en 2008.

Cette année, les femmes sont plus nombreuses à être candidates qu'en 2011, 726 soit 42,23% des candidats, au lieu de 578 (42,07%). Mais ce taux n'est pas un record: en 2004, elles avaient été 561 sur 1.299 candidats à briguer les suffrages des grands électeurs, soit 43,19%.

62 femmes se présentent dans les 34 départements où les sénateurs sont élus au scrutin majoritaire (59 sièges). Dans ces mêmes départements, elles sont 227 à être suppléantes, le candidat et le suppléant devant être du sexe opposé. Dans les 29 départements où est appliqué le scrutin à la proportionnelle (119 sièges, avec ceux des Français de l'étranger), 52 femmes sont têtes de liste (21,4%).

L'âge moyen des candidats est de 55 ans et 4 mois, le plus jeune ayant 24 ans, et le plus âgé 88 ans et 4 mois.

Contrairement à 2011 où s'étaient présentés trois ministres, aucun membre du gouvernement n'est cette année candidat.

En revanche, 3 députés, tous UMP, sont candidats à un fauteuil au Palais du Luxembourg: François Baroin dans l'Aube, Alain Marc dans l'Aveyron et Georges Ginesta dans le Var. François Patriat (PS), président du conseil régional de Bourgogne, se représente dans la Côte d'Or. 29 présidents de conseil général sont également candidats, certains en position éligible comme Jean-Noël Guérini (Bouches-du-Rhône), pourtant exclu du PS mais à la tête d'une liste dissidente.

Enfin, 117 sénateurs sont candidats à leur propre succession.

Le Front national, qui espère pour la première fois l'entrée d'un des siens au Sénat, présente des candidats dans tous les départements métropolitains.

Dans plusieurs départements, des listes dissidentes peuvent faire perdre des sièges à leur famille politique.

Dans l'Hérault par exemple, la liste conduite par le socialiste Henri Cabanel risque de souffrir d'une liste divers gauche menée par Christian Bilhac, le président de l'association des maires du département, et d'une autre du sénateur sortant Robert Navarro, exclu du PS et mis en examen pour abus de confiance.

En Haute-Savoie, la socialiste Claire Donzel espère que la présence de deux listes UMP, dont une conduite par le sénateur sortant Jean-Claude Carle, lui permettra de tirer son épingle du jeu.